L'Anarcho-Syndicaliste n°20
décembre 1977
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

APRÈS LE PREMIER DÉCEMBRE...

Le 1er décembre 1977, la classe ouvrière a boudé la journée d'action organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N.

Il n'y a pas eu de participation massive, ni même importante comme l'a déclaré Georges Séguy, aux arrêts de travail décidés par les courroies de transmissions des partis politiques de l'Union de la Gauche.

Les travailleurs connaissent l'inefficacité totale de ces journées répétées deux ou trois fois par an, qui finissent par les lasser et n'amènent aucun résultat dans l'action revendicative.

D'autre part, il est indéniable que la C.G.T. n'a pas mobilisé, n'a pas fait fonctionner tout son appareil, comme si l'on voulait démontrer que la solution aux problèmes revendicatifs ne passe pas par l'action syndicale, mais qu'il faut attendre mars 1978 pour espérer que satisfaction soit accordée, à partir d'un éventuel changement politique dans la direction de l'Etat.

Mais ce que l'on a le plus ressenti dans les usines, c'est la réticence de plus en plus grande à participer à ce genre d'opération, ressentie plus que jamais, comme une manœuvre tendant à relayer les difficultés de l'union de la gauche.

En ce sens, la très importante abstention ouvrière par rapport aux directives des appareils est positive et encourageante, si l'on veut bien ne pas oublier ce qui est en jeu aujourd'hui: l'indépendance de l'organisation de classe, le syndicat.

Et à ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que la C.F.D.T. a multiplié ces dernières semaines les rencontres et négociations avec les partis politiques, jouant ainsi un rôle important dans la préparation de cette journée du 1er décembre, particulièrement démobilisatrice. Déjà, le conseil national de la C.F.D.T. avait donné le ton le 29 octobre 1977 en lançant le manifeste suivant:

«Ainsi la C.F.D.T. contribue à créer les conditions qui permettront qu'une action unitaire confédérale avec la C.G.T. et la F.E.N. soit mise en oeuvre dans les semaines qui viennent. Elle fera des propositions dans ce sens.

La C.F.D.T. appelle les travailleurs, dans la situation difficile qui est la leur, à lutter et à se mobiliser pour assurer le succès de leurs revendications dans l'immédiat et pour contribuer à créer les conditions de l'union qui permettent un succès de la gauche, sur des bases permettant effectivement d'engager la transformation profonde de notre société».

Poursuivant sur cette lancée, Jacques Moreau, Secrétaire national de la C.F.D.T., écrit dans l'organe confédéral:

«La C.F.D.T. ne peut se satisfaire de la situation de désunion entre les partis de gauche. Il faut que la discussion reparte à partir des vrais problèmes: l'emploi, la qualité de la vie et du travail... Il faut que les travailleurs fassent entendre leur voix».

Ajoutons la déclaration de E. Maire, le 15 novembre, à la presse:

«...sans être une intervention directe sur le champ politique, la journée d'action du 1er décembre doit dépasser la stricte recherche d'objectifs revendicatifs. Elle doit être un appel et un encouragement à l'union des forces de gauche».

Nous n'avons pas à insister pour démontrer la liaison permanente existant entre le P.C. et la C.G.T. Mais il restait encore quelques incrédules naïfs, ou aveugles (se réclamant de l'anarcho-syndicalisme!) qui niaient l'évidence: à savoir qu'en plus d'être une organisation néo-corporatiste intégrationiste, la C.F.D.T. est directement soumise aux impératifs politiques de l'Union de la Gauche. On peut espérer qu'après la

démonstration du 1er décembre, journée courroie de transmission par excellence, ils reviendront à une meilleure appréciation des choses. Si tel n'est pas le cas, c'est qu'ils sont incurables.

Le gouvernement, le patronat, font des gorges chaudes sur l'échec de cette journée du 1er décembre. On a même entendu Barre déclarer que la démonstration était désormais faite que les travailleurs avaient compris le bien-fondé de la politique économique du gouvernement.

De son point de vue, Barre a raison de mettre à profit les faiblesses, les hésitations, la division, les trahisons des bureaucraties qui tentent de maintenir le mouvement ouvrier dans l'inaction.

Mais nous ne faisons pas à Barre et à ses pareils, l'injure de penser qu'ils ignorent les réalités profondes de ce mouvement ouvrier.

Les grèves importantes, les actions d'envergure, les grandes explosions sociales qui ont balayé tous les pronostics, qui ont fait trembler l'ordre social, qui ont dressé face à face exploiteurs contre exploités, n'ont jamais prévenu.

Certes, on peut constater un certain attentisme du côté ouvrier. Mais ce que les militants ouvriers savent, c'est que la classe ouvrière n'acceptera pas indéfiniment. Les anarcho-syndicalistes, tout en bataillant, avec d'autres tendances, pour préserver ou reconquérir l'indépendance du syndicalisme, sont extrêmement attentifs à l'évolution de la situation.

Ils n'hésiteront pas, avant ou après mars 1978, à soutenir toutes les actions authentiquement revendicatives; ils amélioreront leurs coordinations pour que l'action ouvrière reste sur son terrain et ne soit pas dévoyée, lorsque se produira l'affrontement généralisé.

J. SALAMERO.

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR GASTON DEFFERRE, DÉPUTÉ-MAIRE DE MARSEILLE...

Monsieur le Député-Maire,

Dans un article paru dans le *«Provençal»* du 24 octobre dernier, intitulé *«L'Engrenage de la violence»*, vous avez déploré l'état d'insécurité où se trouve la société actuelle du fait de la recrudescence *«des délits, des crimes de droits communs»* et, vous avez ajouté *«due en grande partie à la crise économique et sociale qui condamne à la misère et au désespoir de plus en plus d'hommes et de femmes».*

Cette critique d'un système fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme et de la contrainte, synonymes de violence, contraste certes avec l'opinion si répandue par les tenants du Pouvoir de tous les Pays d'Europe que, malgré la crise *«épisodique»* que traverse notre continent à cause de la réévaluation du marché mondial des matières premières, nous vivons, par rapport aux générations précédentes, dans le *«meilleur des mondes possibles».*

Bravo, monsieur le Maire, bien que nous eussions aimé vous l'entendre dire plus souvent et d'une façon plus vigoureuse et plus conséquente.

Mais même dans un édito qui ne tient qu'une colonne de votre journal, il ne vous est pas permis de construire un amalgame aussi grossier entre les *«délits de droits communs, attaques à mains armées, etc...»* et ce que vous appelez les *«crimes»* des anarchistes.

Ce procédé, monsieur Gaston Defferre, n'est pas nouveau, c'est l'argument classique utilisé par les classes possédantes pour effrayer les *«honnêtes gens»* - l'homme moyen - pour les mettre en garde contre les brebis galeuses, les meneurs, les méchants grévistes *«qui mettent en danger l'économie nationale»*, et ainsi justifier la répression de l'Etat. Et pour enchaîner, vous vous en prenez aux conceptions philosophiques de l'Anarchisme.

C'est à partir de là que vous faites montre d'une méconnaissance totale du mouvement ouvrier. Nous vous rappelons cette page d'histoire que fut la *«Commune de Paris»*: Varlin, Louise Michel, Eugène Potier, Elisée Reclus, le Père de la Géographie moderne, des combattants malheureux trahis par les faux républicains, mais qui ont jeté les bases dans les faits et non les paroles, d'une société égalitaire, plus juste et plus fraternelle.

N'est-ce pas le libertaire Fernand Pelloutier qui a créé les *«Bourses du Travail»* qui ont donné naissance à la Confédération Générale du Travail?

Tous ces hommes qui ont lutté toute leur vie, sans compromission, pour une humanité meilleure, vous les mettez, dans votre amalgame, avec les tenants de la *«violence individuelle»* et des mouvements plus ou moins collectifs *«du type Baader ou Palestiniens»*; mouvements qui, ni par les méthodes, ni par l'idéologie, n'ont rien de commun avec la tradition libertaire.

Mais où notre indignation est à son comble, c'est lorsque vous évoquez un passé récent, récent pour les hommes de votre génération, monsieur Gaston Defferre, la guerre d'Espagne. Votre méconnaissance du mouvement ouvrier, nous le répétons, et la légèreté avec laquelle vous laissez courir votre stylo à bille ne font certes, pas de vous, même au sens *«bourgeois»*, un *«grand monsieur».*

Nous, militants de la C.N.T. qui n'aimons ni l'injure ni la calomnie parce que nous en avons trop souffert, nous ne pouvons rester insensibles à cette médiocrité d'esprit, quelles que soient vos divergences avec nos camarades espagnols. Aucun des vieux militants du *Parti Socialiste Ouvrier Espagnol*, votre Parti frère (et c'est notre meilleure référence) ne peut nier l'action de premier plan que les militants *«anarchistes»* de la C.N.T. ont joué dès les premières heures du soulèvement militaire franquiste. C'est par millions qu'ils ont mobilisé les travailleurs de Catalogne, d'Aragon, de Valence, de Madrid aux côtés des milices socialistes, et se sont emparés des casernes où tout le dispositif militaire était prêt à quadriller l'Espagne toute entière.

Et c'est après cela, monsieur Gaston Defferre que vous parlez *«des crimes»* des anarchistes; mais vous restez muet, en la circonstance, à propos des crimes organisés par les staliniens contre les militants de la C.N.T., du P.O.U.M., voire même contre beaucoup de militants socialistes.

Et si nous assistons aujourd'hui, que cela vous plaise ou non, à cette résurgence magnifique de la C.N.T. dans la péninsule ibérique, c'est parce que le souvenir des luttes passées et sa présence, malgré une répression féroce, pendant toute la durée du régime franquiste, restent profondément gravé dans le cœur du peuple espagnol.

Non, monsieur Defferre, l'Anarchisme ce n'est pas ce que vous laissez croire aux lecteurs du *«Provençal»*.

L'Anarchisme est un mouvement qui s'inscrit dans la lutte libératrice de tous les temps, un contre-pouvoir face à l'ARBITRAIRE et à la RAISON D'ETAT, car tous les pouvoirs et tous les états, contiennent, comme disait Jean Jaurès, la RAISON D'ETAT, sinon à quoi servirait la LIGUE des DROITS de L'HOMME où militent nombreux de vos amis?

Ceci dit sans faux romantisme ni humanisme à l'eau de rose que nous vous laissons pour vos traiteaux électoraux.

Les anarcho-syndicalistes de Marseille.

VARIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE...

Dans *«L'Espoir»* du 27-11-77, Louis Dorlet, qui se veut anarcho-syndicaliste me prend à partie à propos d'un article publié, sous ma signature, dans *«L'Ouest-Syndicaliste»* de juin 1977.

Dans cet article **(1)** qu'afin d'informer complètement nos lecteurs, nous reproduisons intégralement dans ce numéro de *«L'Anarcho-Syndicaliste»,* je dénonçais un certain nombre d'idéologies mystificatrices au

(1) *La Roue de l'Histoire.*

nom desquelles la bourgeoisie tente de masquer les vrais problèmes qui se posent effectivement en termes d'antagonismes de classes.

Louis Dorlet qui me reproche de procéder par affirmation n'hésite pas quant à lui à affirmer: *«En réalité, Alexandre Hébert est devenu, depuis pas mal de temps, un opportuniste qui utilise un camouflage, qu'il croît habile, pour ne pas perdre complètement la face. C'est un confusionniste qui est bien à sa place dans le milieu où il s'agite».*

Qu'est-ce à dire camarade Dorlet? Tu sembles me reprocher *«le milieu où je m'agite»*. Peut-être préférerais-tu me voir à la C.G.T. ou à la C.F.D.T.

Je suis d'autant plus enclin à le penser que lorsque tu écris: *«Dans ce domaine, notre vigilant syndicaliste révolutionnaire met le paquet, il en oublie de faire son numéro anticommuniste habituel, puisqu'il reprend à son compte tous les poncifs du P.C.F. sur cette question»,* tu reprends contre moi l'accusation *«d'anti-communisme»*.

Or, tous ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais été *«anticommuniste»* mais depuis longtemps un anti-stalinien, mais il est vrai que ton propos indique clairement que pour toi, les staliniens du P.C.F. seraient demeurés des communistes!...

Il est non moins vrai qu'aujourd'hui, au nom de l'euro-communisme et du compromis historique, le P.C.F. reprend à son compte le *«socialisme autogestionnaire»* et la condamnation de la *«société de consommation»* chère aux révérends Pères de la C.F.D.T.

Enfin, je remarque que dans la longue citation que tu fais de mon article, tu censures le passage suivant: *«Il faut remarquer que le C.E.R.E.S., tendance du parti socialiste, animée par M. Chevènement est associé à la campagne antinucléaire. Or, M. Chevènement et son ami Antoine Sanguinetti se prononcent pour la «force de frappe», autrement dit pour une éventuelle utilisation de la bombe atomique... comprenne qui pourra!».*

Faut-il en conclure qu'entre *«anti-nucléaires»* on se doit certains égards?

Certes, le milieu (réformiste) dans lequel «je m'agite» n'est pas exempt de défauts, mais c'est celui des travailleurs organisés dans les syndicats qu'ils ont construits pour la défense de leurs intérêts, c'est mon milieu, celui de ma classe, et pour ne rien cacher, je préfère militer dans les syndicats réformistes plutôt que de participer aux messes des grands prêtres de l'idéologie anti-nucléaire.

Par ailleurs *«l'anarcho-syndicaliste»* Dorlet semble me reprocher d'être un *«militant syndicaliste qui joue au pur révolutionnaire juché sur le moteur de l'histoire: l'indéfectible lutte des classes»,* et le fait d'avoir constaté que dans les pays développés, la consommation d'énergie électrique doublait tous les dix ans me vaut l'interrogation suivante: *«Et la lutte des classes, toi qui en a plein la bouche habituellement, qu'en fais-tu? Doit-on considérer que la réconciliation des classes antagonistes s'opère par ce doublement de la consommation d'électricité tous les dix ans?».*

Je répondrai très calmement à Dorlet que je ne pense effectivement pas que le doublement de la production d'énergie électrique (en admettant que la société capitaliste soit capable de la réaliser) mette un terme à la lutte des classes.

Mais il me semble nécessaire de se mettre d'abord d'accord sur ce qu'on entend par lutte des classes.

En ce qui me concerne, je n'assimile pas la lutte des classes à la lutte du diable et du Bon Dieu. Dorlet et ses amis *«anarcho»* me reprochent *«la soumission à un sens de l'histoire économiste et productiviste».*

Je lui donne acte que j'adhère à une conception matérialiste de l'histoire. Je ne crois pas que les *«idées mènent le monde»* et selon moi la lutte historique de la classe ouvrière pour son émancipation ne résulte pas d'une conception idéale du monde mais de la place qu'elle occupe dans le processus de production des biens matériels nécessaire à l'humanité pour sa survie.

Certes, les canuts avaient raison de se révolter contre l'exploitation dont ils étaient victimes, mais ils avaient tort de vouloir briser les machines.

Ce débat est un débat important. Je ne crois pas au mythe du paradis perdu et je ne crois pas non plus au *«grand soir»* au lendemain duquel l'Humanité se réveillerait libérée de l'exploitation de l'homme par

l'homme. Il est vraisemblable que le processus révolutionnaire sera long et contradictoire marqué de révolutions et de contre-révolutions.

Les théories gauchistes auxquelles Dorlet semble adhérer ont une logique. Elles aboutissent à condamner tout progrès parce que s'inscrivant dans la logique de la société capitaliste.

Alors faillait-il avec M. Thiers condamner les chemins de fer sous prétexte qu'ils ont effectivement contribué à un formidable essor de l'économie de profit?

Fallait-il sous prétexte que l'Ecole publique de Jules Ferry (qui était par ailleurs un affreux bourgeois colonialiste) répondait effectivement aux besoins de l'économie capitaliste condamner le droit à l'instruction revendiqué par les travailleurs et plus précisément par les anarchistes? Certains ont déjà répondu à cette interrogation et ont élaboré la théorie de l'enseignant-flic débouchant sur une apologie de l'obscurantisme considéré comme révolutionnaire.

Autrement dit, et si l'on suivait tous ces *«philosophes»* gauchistes *«à la recherche de leur identité»*, qui ont notamment depuis 1968 abondamment discouru sur le régionalisme, la société de consommation, l'urbanisme aliénant et autres trouvailles plus ou moins géniales, il faudrait, en attendant la révolution (avec un grand R) quasiment se réfugier dans le NIRVANA.

Avec de telles théories, le camarade Dorlet me semble terriblement éloigné et de l'anarchisme et du syndicalisme.

Plutôt qu'à la C.N.T., je le verrais mieux à Katmandou ou dans les ordres contemplatifs.

Il est vrai que la C.N.T. française...!

Alexandre HÉBERT.

LA ROUE DE L'HISTOIRE...

(publié dans « L'Ouest-Syndicaliste » de juin 1977)

C'est près du Rhône, à deux lieues de Valence, au petit bourg d'Étoile, que pour la première fois la province est abjurée: quatorze communes rurales du Dauphiné s'unissent entre elles et se donnent à la grande unité française (29 novembre 1789).
MICHELET. Histoire de la Révolution Française.

Autour des années 34-36, les partis de droite, on disait alors les *«ligues factieuses»*, menaient leur combat au nom de la *«France aux Français»*, ce qui conduisait leurs partisans à vociférer *«A bas les métèques»* tant il est vrai que le nationalisme conduit au racisme et à la xénophobie.

A la même époque, les partis ouvriers - il en existait encore - depuis progressivement ils sont devenus des partis *«se réclamant de la classe ouvrière»* pour, finalement se muer en *«partis populaires»* - défendaient les principes de l'internationalisme ouvrier. Il est vrai que, quelques années plus tard, le P.C.F. fondait le *«Front National»* dont la fière devise était *«France d'abord»* qu'ils opposaient au *«Deutschland aber alles»* (L'Allemagne au-dessus de tout!) des nazis.

Quarante ans plus tard, en l'an de grâce 1977, il n'existe pratiquement plus d'hommes de droite... Ils sont tous devenus *«de gauche»*. Il faut croire que cette mutation nécessaire laborieuse ne les a pas grandis mais plutôt rapetissés. Aujourd'hui les hommes de droite... pardon! de gauche formés dans les diverses officines du parti catholique - qui, soit dit en passant, demeure leur véritable parti - n'exigent plus la *«France aux Français»* mais *«La Bretagne aux Bretons»*, *«La Corse aux Corses»*, *«L'Occitanie aux Occitans»* et, si j'en crois une récente émission radiophonique *«La Guyane aux Guyannais»*. Autrement dit et si on se réfère à Michelet, ils auraient pris deux siècles de retard.

Depuis quelques années, la petite bourgeoisie et une partie de la paysannerie se sont senties, tout à coup, devenir révolutionnaires. Il faut reconnaître, qu'en 1977, *«révolutionnaire»* sonne mieux que *«réactionnaire»*, mais n'en déplaise à ces messieurs, si on s'en tient au sens des mots tous ces fougueux croisés du *«régionalisme»*, de *«l'écologie»* ou de la *«lutte contre le nucléaire»*, non seulement ne sont pas des révolutionnaires mais bel et bien des réactionnaires, c'est-à-dire des gens qui *«s'opposent aux modi-*

fications politiques et sociales rompant avec les principes traditionnels et tentent de faire revivre les institutions du passé».

De tous temps les réactionnaires ont opposé leurs *«certitudes»* à *«l'aventurisme»* des novateurs. Politiquement, ils spéculent sur la crainte du changement et ont tout naturellement tendance à opposer aux dures réalités de la vie sociale à laquelle l'homme est condamné, le mythe du *«paradis perdu»* ce qui les conduit à idéaliser le passé et à opposer la *«bonne nature»* aux activités démoniaques de l'homme.

Dans certains milieux gauchistes où la logique de ces conceptions est poussée jusqu'au bout, il est de bon ton de vitupérer la «société de consommation» qui est, comme chacun sait, aliénante et de réhabiliter le moyen-âge considéré quasiment comme l'âge d'or.

Tout ceci est à proprement parler grotesque et ne nécessite guère qu'on s'y arrête.

LE NUCLEAIRE OU LA PEUR DE L'AN MIL:

Par contre, la campagne *«contre le nucléaire»* pose des problèmes infiniment plus sérieux.

Cette campagne s'appuie sur le traumatisme causé par la découverte et l'explosion de la bombe atomique. Elle tend à interdire à l'E.D.F. (société nationalisée) d'utiliser l'énergie nucléaire pour fabriquer l'électricité dont nous avons besoin. Il faut remarquer que le CERES, tendance du parti socialiste, animée par M. Chevènement est associé à la campagne anti-nucléaire. Or, M. Chevènement et son ami Antoine Sanguinetti se prononcent pour la *«force de frappe»*, autrement dit pour une éventuelle utilisation de la bombe atomique... comprenne qui pourra!

Dans un pays comme la France, sous peine de voir radicalement remises en cause nos conditions matérielles d'existence, il faut, dans les dix ans doubler la consommation d'énergie électrique. Un tel taux de croissance exige impérieusement une diversification des ressources énergétiques, le temps n'est plus où on pouvait naïvement imaginer que la *«houille blanche»* (aujourd'hui certains nous parlent de *«l'énergie solaire»*) suffirait à couvrir les besoins. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, seule l'utilisation de l'énergie nucléaire permet de faire face à l'accroissement de la consommation de l'énergie électrique sans laquelle il faudrait nous résigner à revenir à des conditions de vie moyenâgeuses.

Reste le problème de la pollution. Toute activité humaine se fait au détriment de l'environnement et d'une certaine manière *«pollue».*

Les adversaires du nucléaire admettent comme normal l'utilisation de combustibles comme le charbon, le fuel ou... les ordures ménagères. Or, contrairement à ce qu'ils avancent, l'utilisation de ces divers combustibles est infiniment plus dangereuse et plus polluante que l'utilisation du nucléaire.

On aimerait que tous ces infatigables marcheurs, intrépides adeptes du *«sitting»* et enfonceurs de *«portes ouvertes»*, qui brandissent l'épouvantail du nucléaire et qui, par, ailleurs, pleurent sur la fermeture des mines de charbon, aient une toute petite pensée pour les millions et milliers de mineurs morts ou mutilés des suites d'accidents de la mine et de la silicose. Peut-être pourraient-ils également penser à tous ceux qui ont vu leurs poumons irrémédiablement détruits par les fumées des usines dont les chaudières étaient alimentées au charbon ou au fuel.

Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il ne faille sous-estimer dans les centrales nucléaires OU AILLEURS les problèmes de sécurité et on peut considérer qu'une des tares du capitalisme est précisément d'avoir délibérément sacrifié la santé et la vie des hommes aux nécessités de la recherche du profit. C'est d'ailleurs pourquoi il nous semble indispensable que la production d'énergie d'origine nucléaire échappe au secteur privé et soit maintenue au secteur nationalisé où les règles de sécurité sont finalement mieux observées.

Mais, en dernière analyse, le problème n'est pas là.

Par les thèmes qu'ils développent, les antinucléaires et autres écologistes fournissent un alibi au système capitaliste incapable de maintenir le développement des forces productives. Avec les campagnes, les actions qu'ils organisent, ils proposent un substitut au processus de la lutte des classes qui demeurent, ne leur en déplaise, le véritable moteur de l'histoire.

Ce faisant, ils ne peuvent faire autre chose que de nous proposer de tenter de *«faire tourner la roue de l'histoire à l'envers»*, ce qui les condamne, en dépit des falsifications ou des maquillages dont ils usent, a finalement apparaître pour ce qu'ils sont véritablement: DES REACTIONNAIRES!

Alexandre HÉBERT.

LE S.N.I. SURSOIT AUX CONSEILS D'ECOLE: UN NON... SI... QUI VEUT DIRE OUI.. MAIS...

Dans sa circulaire du 10 novembre le Bureau National du S.N.I. demande à ses adhérents de surseoir à la mise en place des Conseils d'Ecole.

Suite à une démarche au ministère de l'Education où il a demandé des engagements sur:
- l'allégement des effectifs à 25 élèves au cours élémentaire;
- l'augmentation des décharges de classe pour les directeurs;
- l'augmentation du personnel de remplacement,

le Secrétaire général du S.N.I. attend du ministre des *«éléments significatifs»* de réponse et en fait un préalable à la participation des instituteurs aux Conseils d'Ecole:

«Ces revendications doivent être satisfaites, a souligné G. Georges. *Aussi le S.N.I. demande-t-il aux conseils des maîtres de présenter ces revendications aux élus des comités de parents pour qu'ils les aident à les soutenir. Nous voulons, nous avons toujours voulu coopérer avec les parents - même si nous considérons que la création des comités n'est pas le meilleur moyen d'y arriver. C'est pourquoi nous leur demandons de nous aider».* (Déclaration du 22-11 à l'A.F.P.)

Dans le précédent numéro de *«l'Anarcho-Syndicaliste»* nous faisions largement écho de l'opposition profonde des instituteurs à cette structure néo-corporatiste que représente le Conseil d'Ecole, clairement défini par la section du S.N.I. de Loire-Atlantique:
- mise sous tutelle des enseignants par les habitants du quartier,
- remise en cause des prérogatives statutaires des enseignants,
- remise en cause de leur liberté pédagogique,
- remise en cause de la laïcité de l'école par l'introduction des groupes de pression.

(Conseil syndical du 5-10.)

On sait aussi que ni les dirigeants de la F.C.P.E. lors du Congrès de mai, ni ceux du S.N.I. lors du Congrès de juin n'ont pris position contre les Conseils d'Ecole pour l'installation desquels, bien au contraire, ils s'efforçaient de mobiliser parents et enseignants.

Il va sans dire que la circulaire du S.N.I. ne répond aucunement, dans sa motivation, à la volonté exprimée par les instituteurs dans les départements où elle s'est vivement manifestée ces mois derniers.

Jamais les enseignants n'ont fait dépendre de la satisfaction de revendications, quelles qu'elles soient, une acceptation des Conseils d'Ecole. Jamais ils n'ont envisagé de marchander leurs droits et la laïcité de l'école contre un plat de lentilles.

Quand, le 5 octobre, la section S.N.I. de Loire-Atlantique, par exemple, décidait *«Le Refus de Siéger»* dans les Conseils d'Ecole, ce mot d'ordre n'était assorti d'aucune réserve ni condition, et s'inscrivait dans une seule perspective, explicitement formulée: *«L'Abrogation»* des Conseils d'Ecole.

Le *«sursis»* du S.N.I. ne doit pas désamorcer la bataille contre les Conseils d'Ecole, mais donner l'occasion de la relancer. G. Georges qui déclare que *«la création des Comités n'est pas le meilleur moyen...»* n'a pas renoncé à son projet de *«gestion tripartite»* de l'école (Etat - usagers - enseignants) dont il voyait, à juste titre, un début de réalisation dans la mise en place des Conseils d'Ecole! En ce moment même il participe avec le C.NA.L. au lancement d'une campagne en faveur de la Nationalisation tripartite de l'enseignement qui remet en cause le statut de l'Ecole publique, de la même manière que les *«Conseils»* du ministre Haby.

Cette transformation de l'Ecole est d'ailleurs l'un des thèmes principaux du texte d'orientation U.I.D. publié dans *«L'Enseignement Public»* d'octobre en vue du Congrès de la F.E.N.. A. Henry et son équipe y intègrent fort logiquement dans le même paragraphe, sous le titre d'*Autogestion*, leur projet de Nationalisation - tripartite à côté de celui des Conseils d'entreprise et de service lancé par E. Maire, repris par le P.C., le P.S. et maintenant les dirigeants de la F.E.N.

Conseils d'atelier et de service, Nationalisation - tripartite, seront donc à l'ordre du jour de ce congrès. L'institution des Conseils d'Ecole et l'opposition qu'elle a rencontrée dans les départements permettront aux militants qui se battent contre la mise en place de ces structures néocorporatistes d'aborder concrètement le débat.

En attendant, le contenu de la circulaire du bureau national du S.N.I. doit être dénoncé comme l'amorce d'une manœuvre grossière pour faire avaler la couleuvre des Conseils d'Ecole.

Au lieu de gaspiller l'argent et la combativité des syndiqués dans des *«journées nationales»* du type 1er décembre - *«un encouragement et un appel aux partis de gauche...»* (E. Maire) - les responsables du S.N.I. doivent défendre les revendications avec dignité, selon des méthodes de lutte syndicale: les droits des instituteurs et la laïcité de l'école ne sont pas une monnaie d'échange!

II faut que le *«sursis»* se transforme en REFUS DEFINITIF DE SIÉGER. Il faut que le Bureau National, condamne le principe même des Conseils d'Ecole. Il faut qu'il demande leur ABROGATION au même titre que toutes les lois anti-laïques, mot d'ordre valable non seulement d'ici mars 1978, mais après.

Serge MAHÉ.

L'ÉCOLE ENTRE LA "BRÊCHE" ET "LA CROIX"...

La dernière mouture du *«plan socialiste»* pour l'Education ayant fait l'objet d'indiscrétions et de commentaires avant sa publication officiellement prévue pour le 8 décembre, F. Mitterand a accepté de participer les 23 et 24 novembre au colloque organisé par la revue *«Brèche»* sur le thème: *«Des chrétiens interrogent des socialistes».*

Nous attendrons donc la présentation du «plan socialiste», mais il est possible dès maintenant de regrouper les citations les plus significatives qui ont été publiées dans la presse concernant soit le «plan socialiste», soit le colloque de *«Brèche»* ou encore l'interview de F. Mitterand au journal *«La Croix»*.

Association - Intégration:

«Le premier point est la suppression rapide du contrat simple. Les établissements auront le choix entre le contrat d'association modifié et le retour au hors contrat». (Plan socialiste).

...«l'intégration au service public des établissements sous contrat d'association par voie de nationalisation, soit à l'initiative de ces établissements, soit à celle de l'Etat». (Plan socialiste).

Le P.S. prévoit l'intégration *«de tous les personnels exerçant dans les établissements considérés intégrables sans privilège ni sanction, négociée avec les organisations syndicales représentatives de tous les personnels concernés».* (Plan socialiste.)

Négociation et délai:

«Nous ne voulons pas régler le problème par décret. En ce qui concerne cette progressivité, nous voulons faire appel à la raison. C'est la discussion qui importe. Nous faisons confiance au temps, au dialogue, à la discussion. Aussi longtemps que la conviction ne sera pas acquise nous attendrons». (Mitterand au colloque de *«Brèche»*).

«Le parti socialiste doit se montrer compréhensif au niveau du passage de la convention à l'intégration, de l'intégration à la nationalisation». «Nous faisons confiance au temps, au dialogue. Nous ne voulons ni briser ni blesser. Nous ne voulons pas revenir par un acte exécutif sur tout ce qui a été acquis même si cela serait juste». (Mitterand à «Brèche»).

«L'objectif, pour nous, reste la recherche d'une école unique financée par l'Etat, mais aucune étape nouvelle ne sera franchie sans négociation. Par exemple, nous ne fixons pas la fin de la législature comme date-limite pour l'intégration des établissements privés» (Mitterand à *«La Croix»* le 29-11.)

«Si nous le réglons (le problème scolaire) *d'ici à la fin du siècle ce sera un succès».* (Mitterand à *«Brèche»*).

Lois anti-laïques:

«Réserver les fonds publics à l'école publique est, en effet, un principe auquel nous sommes attachés. Mais nous expliquerons et tenterons de convaincre. Les catholiques désireux d'un enseignement privé n'auront pas en face d'eux un gouvernement ennemi. Nous ne sanctionnerons pas le refus d'intégration par l'asphyxie financière et nous continuerons de nous préoccuper de tous les enfants d'âge scolaire où qu'ils se trouvent». (Mitterand à *«La Croix»*).

«Si la gauche l'emportait en 1978, elle pourrait décider l'abrogation intégrale de ces lois (anti-laïques). Mais elle ne le fera pas. Elle discutera, négociera». (Mitterand à *«La Croix»*).

L'école pluraliste:

«Les socialistes pensent que le pluralisme des idées, des croyances, des cultures, des ethnies, de l'indispensable droit à la différence trouvent leurs libertés d'exercice et d'épanouissement au sein d'un seul service public et laïc d'éducation». (Plan socialiste).

«Le parti socialiste est partisan d'un service public et laïc. Nous ne sommes pas favorables au dualisme». (Mitterand à *«Brèche»*).

«Notre point de vue est simple: nous ne pensons pas qu'il soit bon d'avoir en France deux écoles entretenues par l'Etat. Ce qui veut dire que si nous respectons le pluralisme de l'enseignement - quiconque possédant les capacités requises pouvant librement enseigner - nous récusons le double financement public actuel. Telle est la position du programme socialiste et du programme commun». (Mitterand à *«La Croix»*).

«Il faut prévoir des mécanismes souples. La nationalisation ne signifie pas uniformisation et je préconise le maximum de concurrence à l'intérieur de tout secteur nationalisé, chaque fois que cela est possible.

Je ne vois que des avantages à une décongestion de notre système d'enseignement, à sa décentralisation, voire à des expériences autogestionnaires.

...Nous veillerons à assurer la diversité des initiatives pédagogiques, l'autonomie des méthodes, plus de pouvoir aux familles et aux municipalités, des programmes régionaux diversifiant les modes de culture et les identités régionales.

L'autonomie pédagogique, qu'est-ce que cela veut dire? Personne ne dictera quoi que ce soit aux consciences, ni sur le plan moral, ni sur le plan idéologique, ni sur le plan professionnel. S'agit-il de recherche pédagogique? Je pense que la capacité d'invention ne tient ni au statut public ni au statut privé. Elle sera dans tous les cas respectée. Je vous rappelle en particulier que dans le programme commun actualisé, il est prévu de supprimer l'interdiction aux prêtres d'enseigner dans le primaire et le secondaire. Ce point était acquis avant la rupture (que j'espère provisoire)». (Mitterand à *«La Croix»*.)

«Il faut le pluralisme dans l'école et non le pluralisme des écoles». (R. Quillot, sénateur socialiste à *«Brèche»*.)

LE BUREAU DE L'UNION DÉPARTEMENTALE C.G.T.-F.O. DE LOIRE-ATLANTIQUE ET LE PROBLÈME DE L'ÉCOLE:

Les représentants de l'Union Départementale C.G.T.-F.O. de Loire-Atlantique ont dû quitter la réunion du Comité Départemental d'Action Laïque élargi qui s'est tenu le 10 novembre 1977.

Au cours de cette réunion, le CD.A.L. proposait un texte (à prendre ou à laisser!) qui opposait à la loi Guermeur votée par le Sénat, une campagne nationale *«Pour le Service Public d'Enseignement»*.

L'Union Départementale C.G.T.-F.O. a rappelé à cette occasion ses positions traditionnelles.

1- Elle demeure fondamentalement hostile à toutes subventions, sous quelle que forme que ce soit, aux écoles privées, qu'elles soient confessionnelles ou patronales;

2- Elle ne saurait cautionner un projet de nationalisation «tri-partite» qui aurait pour effet de remettre en

cause le statut de l'Ecole publique en introduisant, notamment par le biais des usagers, organisations patronales et organisations confessionnelles dans la gestion de l'école.

Elle rappelle également son hostilité totale à toute forme d'organismes néo-corporatistes, conseils d'école, conseils d'atelier, qui ont pour finalité de changer le rôle et la place des syndicats.

L'organisation syndicale a pour mission de défendre les intérêts de ses mandants, elle ne saurait en aucun cas être associée (c'est-à-dire devenir complice) à la gestion des entreprises capitalistes ou de l'Etat.

Dans ces conditions, et compte tenu de la situation actuelle, l'Union Départementale C.G.T.-F.O. recommande à ses militants de s'en tenir, en matière d'enseignement, au vieux mot d'ordre: *Ecole Publique, fonds publics, Ecole Privée, fonds privés.*

Elle saisit cette occasion pour assurer les enseignants de sa pleine solidarité dans la lutte qu'ils ont commencé (notamment contre la mise en place des conseils d'école) pour défendre les garanties du statut de la Fonction Publique.

Nantes, le 15 novembre 1977.

L'AUTOGESTION À LA C.F.D.T., UNE EXPÉRIENCE VÉCUE...

Nous publions ci-dessous dans son intégralité la 4ème page d'un volumineux dossier diffusé à l'intérieur de la C.F.D.T. par les 20 membres de la commission exécutive de la section C.F.D.T. de Lyon-Gare. Ce texte présente d'autant plus d'intérêt qu'il relate un événement vécu à la C.F.D.T., organisation dont la compétence en matière d'autogestion ne saurait être contestée.

RAPPEL DES FAITS:

Les 20 membres de la Commission exécutive de la Section C.F.D.T. de Lyon-Gare, élue le 16 janvier 1977, ont appris leur exclusion du Syndicat par une lettre du Bureau départemental du Syndicat C.F.D.T. des P.T.T. du Rhône datée du 28 septembre. Voici le texte de cette lettre:

Camarade,
Le Bureau Départemental s'est réuni en soirée le 27-9-77. Cette réunion a été tenue suite à une lettre du Bureau National demandant une rencontre au syndicat départemental pour examiner la situation du syndicat et notamment le fonctionnement de la section de la gare.
De l'analyse du Bureau National, il ressort que la section de la gare aussi bien par son type de fonctionnement, ses positions et ses activités, se situe hors de la C.F.D.T.
De plus cette situation apparaît clairement être une volonté délibérée de l'équipe responsable de la section, en tout cas, de sa majorité.
Tous les membres du Bureau Départemental se sont exprimés et majoritairement l'analyse du Bureau Départemental a rejoint celle du Bureau National.
Par 9 voix contre 3, le Bureau Départemental a décidé de démissionner d'office, de la C.FD.T., à compter de ce jour, l'équipe de la section de la gare dont tu faisais partie.
Le Bureau Départemental.

Les premières constatations qui se sont imposées à l'annonce de cette exclusion sont les suivantes:
- A aucun moment nous n'avons été avertis, soit par notre Fédération, soit par notre Bureau Départemental, qu'une procédure disciplinaire était engagée contre nous.
- Nous n'avons donc jamais pu préparer notre défense.
- Quand bien même nous aurions pu le faire, cela aurait été inutile: la décision d'exclusion a été prise hors de notre présence, à huis-clos.
- Cette mesure est justifiée dans la lettre du Bureau Départemental par une formule des plus vagues mettant en cause le “type de fonctionnement, les positions et les activités” de notre section, sans qu'aucune précision soit apportée sur des faits matériels précis qui pourraient nous être reprochés.

- Notre Bureau National a jugé que la section de Lyon-Gare “par son type de fonctionnement, ses positions et ses activités, se situe hors de la C.F.D.T.”. Aucun membre du Bureau National n'a jugé nécessaire de venir enquêter sur place, auprès de la section de Lyon-Gare et de sa commission exécutive, sur notre type de fonctionnement, nos positions et nos activités, avant de proposer notre exclusion. Nous affirmons donc que les informations qu'il a pu recueillir à ce sujet sont des informations de deuxième ou de troisième main, c'est-à-dire tout à fait contestables.

- C'est la première fois, à notre connaissance, que des sanctions aussi graves: exclusion de l'ensemble d'une Commission exécutive de section, sont prises au sein de la C.F.D.T. et d'une façon aussi autoritaire et anti-démocratique **(2)**.

- Nous sommes habitués à voir la bourgeoisie violer sa propre légalité quand cela lui est nécessaire. Nous ne savions pas que des organismes directeurs d'un syndicat pouvaient agir de même. En effet, l'article 22 des statuts du Syndicat C.F.D.T. des P.T.T. du Rhône précise: *«Le Bureau Départemental prendra la décision d'exclusion après examen du dossier en Commission exécutive et en accord de celle-ci et en présence de la partie intéressée».* La Résolution générale du Congrès de l'Union départementale du Rhône de mars dit sur le même sujet: *«En tout état de cause, exclusion ou retrait de mandat ne pourront être prononcés sans que les intéressés:*

- soient informés au préalable des reproches précis qui leur sont faits,

- aient le temps matériel de préparer leur défense, aient toutes les possibilités de s'expliquer,

- aient la possibilité d'être jugés par ceux qui les ont mandatés après que les différentes parties en cause aient été entendues».

Nous avons immédiatement fait appel de ces sanctions auprès des différentes instances syndicales: Union départementale du Rhône, Union Régionale Rhône-Alpes, Fédération P.T.T., Confédération. A ce jour, seule l'Union départementale du Rhône est intervenue auprès de notre Bureau Départemental pour lui demander de suspendre les sanctions et de respecter la Résolution générale de son dernier Congrès. Le Bureau Départemental n'a pas jugé utile de tenir compte de ces observations.

Nous publions ce dossier parce que nous continuons à nous considérer membres de la C.F.D.T., membres de la Commission exécutive de notre section, laquelle nous a, à la quasi unanimité, renouvelé sa confiance. Nous voulons informer le plus complètement possible l'ensemble des structures et des syndiqués de la C.F.D.T. sur une mesure qui met en danger grave l'image de marque de notre syndicat.

NOUVELLES BRÈVES...

Candide en Amérique Latine:

Il advint une fois à Candide de prendre l'habit et les traits d'un père Joseph Comblin qui, après avoir été expulsé du Brésil, vient d'écrire un mémoire intitulé *«Le pouvoir militaire en Amérique Latine»*:

«Les militaires n'admettent pas que la sécurité nationale soit une idéologie. A leurs yeux, il s'agit d'une pensée universelle, de la plus pure et de la plus complète des sciences, et son évidence s'impose»,

s'étonne l'auteur, qui poursuit:

«Quant au peuple, il doit suffir pour le mobiliser des thèmes chrétiens traditionnels. Il est probable que la «déclaration de principe» de Pinochet a été rédigée par des catholiques, car elle s'inspire visiblement de l'ancienne doctrine sociale de l'Eglise...

L'intention du système est de manipuler le pouvoir religieux pour le mettre au service de sa politique de sécurité. Comme le disait l'inspirateur de la doctrine de sécurité nationale, «les hommes font mieux la guerre quand ils la font au nom de Dieu.

L'Eglise est fortement tentée de se réfugier dans la tranquillité de la pastorale pure. D'autant que la plus grande misère du peuple entraîne un regain de la pratique religieuse. Et les nonces paraissent appuyer les régimes militaires. Ainsi le Vatican a-t-il désavoué par son silence les 17 évêques qui, l'an dernier, ont pris, à Riobamba, en Equateur, une position d'affrontement à l'égard du système.

Quant au Pape qui, il y a un ou deux ans, semblait vouloir encourager un certain affrontement, il disait

(2) Hélas non! Ces nouveaux exclus, trop confiants dans la presse de la C.F.D.T., auraient dû puiser des informations ailleurs. Nous avons, pour notre part, fait état dans *«L'Anarcho-Syndicaliste»* de pratiques semblables à l'intérieur de la C.F.D.T.: qu'il s'agisse de l'exclusion de l'U.D. de la Gironde ou de celle de deux U.L. de la Seine (A.S. n°11), ou encore de certains licenciements d'employés à cette confédération (A.S. n°17). Autant de faits, d'une authenticité jamais démentie, qui tendraient à prouvez qu'il s'agit davantage d'une méthode que d'accidents. (N.D.L.R.)

récemment au cardinal chilien Henriquez: «Sois prudent mon fils». Les objectifs du Vatican n'apparaissent pas clairement».

Si le brave Pangloss devait répondre à ces suaves interrogations, il ferait d'abord remarquer que l'Eglise prend généralement la précaution de tenir en réserve quelque Pères Comblin dont l'innocence pourrait être ultérieurement sanctifiée, selon la tournure des événements.

Il ne manquerait pas ensuite de rappeler les incidents qui marquèrent, en juillet dernier, le voyage de Mgr Lefebvre en Amérique Latine. Mgr Lefebvre devait s'imaginer, comme beaucoup d'esprits superficiels, qu'il serait accueilli là-bas, par les militaires, avec les égards dus au meilleur garant de «l'anti-communisme» et au meilleur soutien idéologique des régimes d'Amérique Latine.

Amère déception: à peine débarqué, Mgr Lefebvre apprend que les autorites mexicaines lui refusent un visa pour se rendre à Guadalaja et à Cuernavaca. Il décide donc d'aller voir sa sœur en Colombie, où les évêques locaux mettent sévèrement les fidèles en garde contre lui. C'est là qu'il apprend que le gouvernement argentin estime sa visite *«inopportune et perturbatrice pour les relations existant entre l'Argentine et le Vatican».*

De Colombie, Mgr Lefebvre gagne le Chili: l'épiscopat chilien interdit formellement à ses fidèles d'assister à toute cérémonie présidée par lui, et le cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago, demande aux Chiliens de *«prier Dieu avec ferveur pour celui qui trahit son serment au successeur de Saint Pierre»*. Mgr Lefebvre se rend néanmoins à Buenos-Aires: à sa descente d'avion il est refoulé par la police et se retire chez un ami sans faire le moindre commentaire. Radio Vatican dénoncera le soir même le voyage du prélat suspendu comme *«un facteur de trouble dans la vie catholique locale».*

Entre Paul VI et Mgr Lefebvre, on le voit, les gouvernements militaires d'Amérique Latine n'hésitent pas une seconde: ils choisissent Paul VI.

Et Pangloss d'ajouter:
«II n'y a pas d'ancienne doctrine sociale de l'Eglise, car il n'y en a pas de nouvelle. De concile en Vatican II, de renouveau catéchétique en synode l'Eglise n'a pas changé, contrairement à ce qu'on veut inculquer aux vains peuples. Et il n'y a aucune différence entre Paul VI et Pie XII qui bénissait les armées fascistes de Mussolini. Les Pinochets d'Amérique Latine ne sont peut-être pas des génies politiques, mais ils savent au moins cela».

La trompette de Barre:

«Il ne me suffit pas de souffler dans une trompette pour faire baisser les prix» déclarait M. Barre à son retour de Hongrie. Certes, le pauvre homme n'aura pas convaincu grand monde avec sa musique puisque, malgré sa promesse de contenir l'augmentation des prix dans la limite de 6,5%, celle-ci atteint, avec 10%, exactement ce qu'elle était quand le brillant économiste lança son célèbre plan dont l'aspect «blocage des salaires» s'est avéré nettement plus efficace que celui «anti-inflation».

II est vrai que tout ne dépend pas de M. Barre, et nous lui concédons que, dans le cadre du système, les prix français sont tributaires de contingences internationales ne serait-ce qu'au niveau des matières premières importées.

Pourtant les choses se compliquent parfois étrangement. Un commerçant de Laval vient de comparaître en correctionnel pour rabais illicite: il vendait son essence 1 centime au-dessous de la baisse autorisée par arrêté ministériel. L'avocat a fait valoir qu'il ne s'agissait aucunement d'une fantaisie humanitaire, mais que, la société qui approvisionne son client lui ayant consenti une remise de 28 centime par litre, celui-ci risquait maintenant de crever le plafond des marges bénéficiaires légales.

Un vrai casse-tête. L'affaire est mise en délibéré.

La démocratie chrétienne et ses bonnes relations:

Invité au Chili par la junte militaire, M. Strauss, dirigeant du parti démocrate-chrétien ouest-allemand, déclarait à Santiago le mardi 22 novembre: *«Le pouvoir militaire au Chili a mis en échec la stratégie de l'Union soviétique en Amérique du Sud... Ce fut un coup terrible pour le communisme international et ses possibilités les plus agressives d'expansion... Ne pas voir les choses comme elles sont au Chili est simplement idiot... J'ai remarqué que le Chili jouit d'une tranquillité bien plus profonde qu'en Argentine et au* Brésil. »

Et il concluait en définissant le Chili comme: *«Un pays qui vit un processus de transition vers la démocratie permanente et solide».*

Ces déclarations ont suscité une protestation du groupe parlementaire social-démocrate qui s'insurge

contre les propos de Strauss: *«Tournant en dérision des dizaines de milliers de victimes politiques du régime Pinochet».*

G. Marchais, en croisade contre la social-démocratie depuis la décision du P.C.F. d'aller à l'*Union du Peuple de France* en faisant l'économie de l'*Union de la Gauche,* accordera-t-il un bon point au S.P.D. pour cette réaction?

Il semble exclu, en tout cas, que cet incident porte ombrage au «compromis historique» qui unit les P.C. européens aux démocrates-chrétiens et dont les liens viennent de se resserrer en Italie à l'occasion du projet de budget présenté par Andreotti.

Les six partis «constitutionnels» se divisent en effet en deux groupes: socialistes, sociaux-démocrates, républicains et libéraux dont les critiques pourraient aller jusqu'au vote contre, et d'autre part le bloc solidaire de la démocratie-chrétienne et du Parti Communiste Italien.

Le président du Sénat, Fanfani, déclarait au sujet de cette situation délicate, citant Jean XXIII: *«La poursuite du bien commun ne fait pas refuser des concours utiles».*

D'autant plus que ce «bien commun» s'appuie périlleusement sur le malheur particulier de la classe ouvrière...

La Moncloa:

«Les châteaux en Espagne»... une formule qui s'est appliquée au sens propre pendant quarante ans pour la bourgeoisie internationale achetant à vil prix hôtels et propriétés sur la Costa Brava.

Aujourd'hui c'est plutôt vers le palais de la Moncloa que se portent ses rêves. On sait qu'y fut signé, en octobre dernier, un «pacte social» entre le gouvernement royal et les partis de l'opposition, parti socialiste (P.S.O.E.) et parti communiste (P.C.E.) en tête. Cette version espagnole du «compromis historique» italien a bénéficié de l'accord de l'U.S.O. (Syndicats Sociaux-chrétiens), des Commissions Ouvrières (liées au P.C.E.) et de l'U.G.T. (liée au P.S.O.E.).

La signature de ce pacte social d'austérité, que seule la C.N.T. a dénoncé, vient de se traduire par des mesures concrètes décidées par le gouvernement espagnol réuni le 23 novembre: les revendications des employés de l'aviation civile ne seront pas satisfaites; le ministre Abril Martorell a déclaré que leur revendication d'un salaire mensuel de 30.000 pesetas (soit 1.800 F) excédait de 13% les normes de la politique des revenus instituée par les accords de la Moncloa; en cas de grève les militaires assureront le service.

De plus, le gouvernement espagnol a décidé de donner aux accords de la Moncloa un caractère rétroactif: toutes les conventions établies jusqu'à ce jour entre patrons et travailleurs devront être révisées! Ces mesures figureront dans un décret-loi déposé devant une commission du parlement et dont le texte a déjà été soumis pour consultation au P.C.E. et au P.S.O.E. Il stipule que les entreprises qui accorderaient des augmentations supérieures au seuil fixé à la Moncloa perdraient leurs avantages fiscaux et pourraient licencier 5% du personnel.

De quoi faire rêver M. Barre... et aussi A. Henry qui écrit textuellement dans son rapport moral en vue du congrès de la F.E.N.: *«En Espagne, après quarante années de nuit franquiste voici que les peuples d'Espagne (sic) semblent désormais irréversiblement engagés dans un processus progressif mais réel de démocratisation, vers une pratique généralisée des libertés. Certes, tout n'est pas joué et la crise économique qui sévit a conduit tous les partis politiques à adopter une stratégie d'union, justement pour préserver les chances de la démocratie».*

Il se pourrait néanmoins que nos camarades de la C.N.T. et les travailleurs espagnols se chargent de rappeler aux uns et aux autres ce qu'il en coûte de bâtir des châteaux en Espagne.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros : 25,00 F; Abonnement de soutien : 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES
CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES